

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 6 OCTOBRE 2016

Nombre de délégués en exercice : 28 titulaires

Nombre de membres votants : 21

<b>Titulaires présents :</b>	<b>15</b>
<b>Titulaires représentés :</b>	
<b>Suppléants :</b>	<b>6</b>
<b>Procurations :</b>	<b>0</b>

L'an deux mille seize, jeudi 6 octobre 2016 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

### Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux de Cadours : M. DULONG D.  
 CC des Coteaux du Girou : Mrs CUJIVES D., GRANDJACQUOT D., VINTILLAS E.  
 CC du Frontonnais : Mrs CAVAGNAC H., DUPUY D., MIQUEL D.,  
 NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph.  
 CC de Save et Garonne : Mrs ESPIE J-C., LAGORCE P.  
 CC Val'Aïgo : Mme NARDUCCI I., M. LAVIGNOLLE V.

### Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou : Mrs CALAS D. par ANJARD N. (suppléant) ;  
 Mrs ROUMAGNAC L. par GENEVE J-L (suppléant).  
 CC du Frontonnais : Mrs VASSAL J-P par AUSSEL E. (suppléant) ;  
 M. GALLINARO A. par Mme TIRMAN S. (suppléante).  
 CC de Save et Garonne : Mme AYGAT C. par M. OUSTRI C. (suppléant) ;  
 Mrs BOISSIERES J. par SANCHEZ P. (suppléant).

### Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux de Cadours : M. CLUZET A.  
 CC des Coteaux du Girou : M. DUTKO H.,  
 CC de Save et Garonne : Mrs AUZEMERY B., JANER G.  
 CC Val'Aïgo : Mrs OGET E., REBEIX N., SALIERES J-L.

## Délibération n ° 2016 /17

**Objet : Convention 2016 avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne**

Monsieur le Président rappelle aux membres que le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a décidé en 2015 d'apporter un soutien aux territoires.

En effet, la restructuration du territoire Haut-Garonnais avait amené le Conseil Départemental à proposer, dans le cadre de sa mission de solidarité territoriale et d'assistance technique, un nouveau « pacte territorial » se situant à 2 échelles :

- un soutien technique et financier aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR)/SCoT
- des « contrats de territoires » à l'échelle des Communautés de communes

S'agissant du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, cet appui départemental porte sur :

- une participation aux charges liées à la réalisation du programme de travail du syndicat à hauteur de 25 000 €
- un appui en ingénierie au SCoT par l'Agence Technique Départementale (ATD)

Ce soutien sera formalisé par une convention entre le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, qui en précisera les modalités.

**Sur le rapport de Monsieur le Président,**

**Le Comité Syndical,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

### **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** **D'AUTORISER** le Président à signer la convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

**Article 2 :** **D'AUTORISER** l'appui en ingénierie pour le suivi et l'évaluation du SCoT.

**Article 3 :** **DE SOLLICITER** auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne le versement de la dotation de 25 000 €.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus  
et ont signés au registre les membres présents.**

**Pour copie conforme,**

Date de la convocation : 29/09/2016  
Date d'affichage : 29/09/2016  
Certifié exécutoire le :  
Affichée le :

Philippe PETIT,  
Président

